

RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

A l'heure des bilans...

Retour sur le 8ème Forum Mondial de l'Eau de Brasilia

Changement climatique, bassins transfrontaliers, participation citoyenne, formation, systèmes d'information, financements innovants...

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC), le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau (RICFME) et leurs nombreux partenaires, notamment l'UNESCO, l'UNECE, l'OCDE, l'OIEau, le REBOB, Le RELOB, le RAOB, la "BAFWAC", le SEMIDE, en particuliers, se sont vus confier la coordination, d'une dizaine de sessions thématiques, qui ont fait l'objet d'une large mobilisation préparatoire internationale depuis plus d'un an, ainsi qu'une forte participation, et également dans les deux processus "Régional" et "Citoyens" du Forum.

Ces sessions thématiques ont permis d'aborder, notamment, le thème de la gestion intégrée et de la gouvernance des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers, ainsi que le sujet central de l'adaptation désormais indispensable aux effets du changement climatique sur les ressources en eau et celui de l'information et de la formation des décideurs et de tous les acteurs concernés.

Deux Sessions Spéciales, parmi les plus suivies de tout le Forum, ont été consacrées au "Renforcement de la participation citoyenne dans la gestion des bassins" et aux Systèmes d'Information sur l'Eau : "Données et outils pour gérer l'eau et prendre les bonnes décisions".

Des questions, comme le statut et les moyens des organismes de bassins transfrontaliers, les modalités de planification, de réalisation et de financement d'ouvrages communs, la création et le renforcement des systèmes intégrés d'information sur l'eau et l'échange de données et d'informations entre pays riverains et entre partenaires, la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies, une meilleure prise en compte des aquifères transfrontaliers et la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines, le recours à des Solutions Basées sur la Nature, la participation des usagers et des citoyens dans la gestion de bassin, ainsi que l'éducation des populations et l'amélioration de la formation professionnelle des différents acteurs impliqués, l'adaptation au changement climatique et les financements indispensables à la mise en œuvre des actions indispensables à réaliser dans des délais très courts, ont pu être abordées en profondeur et illustrées par la présentation de nombreuses études de cas très concrets et des débats constructifs.

Même s'il subsiste des sensibilités différentes, en particulier avec certains Pays sur la gestion des eaux transfrontalières, une très large majorité des participants a convergé sur l'intérêt que présentent les approches par bassin, nationales et transfrontalières, pour faire face aux grands défis mondiaux de la gestion des ressources en eau et d'abord à l'adaptation au changement climatique, qui est reconnu par tous comme une priorité pour les eaux douces continentales.

Sur ces thèmes, les principales recommandations peuvent être résumées comme suit :

On retiendra d'abord le slogan, qui s'est imposé dans presque tous les thèmes du Forum : "**On ne peut pas gérer ce qu'on ne sait pas mesurer !**".

L'organisation et l'amélioration dans chaque pays et chaque bassin, de la production, la collecte, la conservation et l'échange des données, **dans le cadre de véritables Systèmes Intégrés d'Information sur l'Eau (SIE)**, dont il faut assurer la pérennité sur le long terme, doivent permettre une vision précise des situations hydrologiques et météorologiques, des consommations, de la pollution et de l'état des milieux naturels et de leurs évolutions, en particulier liées aux effets du changement climatique. Les systèmes existants, souvent défectueux, voire incomplets voire inexistantes, doivent être renforcés et adaptés et les paramètres évalués et révisés en tenant compte du changement climatique. Des systèmes d'alerte précoce des inondations et des sécheresses doivent être développés partout où cela sera nécessaire.

Une deuxième avancée majeure du Forum de Brasilia est la reconnaissance de l'importance de la participation de tous les acteurs dans la définition et la réalisation des objectifs communs définis en concertation pour la gestion des ressources en eau.

La participation effective de la société civile dans son ensemble, des autorités locales, de tous les acteurs économiques concernés, des associations et, en particulier, des femmes et des jeunes, doit être assurée dans les processus de décision et de gestion, et il est souhaitable d'unir les forces de tous ces acteurs, publics et privés, pour construire des communautés résilientes et des stratégies partagées d'adaptation. **Il faut en particulier, utiliser les cadres de concertation reconnus, comme les Comités ou Conseils de Bassin, les Commissions Locales de l'Eau ou les Contrats de rivières ou d'aquifères dans ce but.** L'accès à l'information, à la formation et à l'éducation environnementale doit être amélioré partout dans le monde et en particulier pour les populations les plus défavorisées.

En ce qui concerne l'adaptation aux changement climatique :

Une mobilisation est indispensable au niveau mondial, afin de mettre en place, de façon urgente, des programmes indispensables pour prévenir et s'adapter aux effets du réchauffement global sur les ressources en eaux douce.

Le "**Pacte de Paris sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères**", lancé lors de la COP21, propose un ensemble d'actions ayant fait la preuve de leur efficacité et immédiatement applicables.

L'eau douce doit être véritablement reconnue comme une priorité officielle des négociations des COP de la CCNUCC, notamment en insistant sur l'importance des mesures d'adaptation à côté des mesures d'atténuation. L'attention des Parties à la CCNUCC est appelée sur l'importance stratégique de l'eau douce dans tous les domaines économiques, sociaux et environnementaux, et elle devrait figurer dans les premières priorités des volets sur l'adaptation de leurs Contributions Nationales (NDC) et l'urgence d'assurer une meilleure intégration de l'eau avec les autres secteurs stratégiques concernés, tels que la ville durable, l'agriculture et l'alimentation, la santé, les transports fluviaux, les forêts, la pêche, les mines ou l'énergie, notamment.

Les acteurs sont encouragés à tous les niveaux à inclure des Solutions Fondées sur la Nature de manière ambitieuse dans leurs politiques et stratégies de lutte contre le changement climatique, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources en eau.

La réalisation des ODD à l'horizon 2030 et la mise en œuvre de l'Accord de Paris requièrent d'accélérer et d'augmenter significativement les financements, provenant de toutes les sources, de l'action climatique dans le secteur de l'eau.

Les institutions financières doivent clarifier les orientations de leurs financements climatiques et leurs modalités d'application: Leurs financements doivent soutenir non seulement les projets d'infrastructures, mais aussi servir à améliorer la connaissance des ressources et des impacts du changement climatique, le développement des capacités, la gouvernance, le monitoring et l'évaluation des politiques. Il est souhaitable aussi reconnaissent et renforcent le rôle essentiel des organismes de bassin dans la gestion durable des ressources en eau, notamment transfrontalières, en soutenant financièrement les projets conjoints pour faire face au changement climatique.

En ce qui concerne la coopération pour prévenir les conflits et renforcer la gestion des eaux transfrontalières :

- il est important de garantir ou de restaurer le cycle de l'eau en développant la coopération internationale en assurant une gestion intégrée des bassins,
- la coopération et le dialogue sur les eaux transfrontalières entre pays riverains offrent des perspectives importantes pour leur développement durable, l'intégration régionale, l'amélioration des relations pour un bénéfice mutuel dans tous les domaines économiques, sociaux et écologiques,
- la création et le renforcement de Commissions internationales, d'Autorités ou d'Organismes conjoints dans les bassins transfrontaliers améliorent le dialogue, l'échange des informations utiles, la résolution des conflits et le partage des bénéfices de la coopération entre Pays riverains,
- ces organisations communes doivent disposer de mandats clairs et des moyens humains, techniques et financiers pour pouvoir exercer leurs missions et, en particuliers, de collaborateurs très compétents et bien formés.
- une des clés pour établir la confiance est de faciliter l'échange de données et d'informations entre pays riverains de bassins et d'aquifères transfrontaliers, ainsi qu'entre tous les partenaires intéressés à tous les niveaux,
- l'entrée en vigueur de la Convention des Nations unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux, l'ouverture de la convention d'Helsinki de 1992 à tous les pays membres des Nations Unies, tout comme l'application de directives régionales sont utiles pour développer la coopération.
- il y a un besoin urgent de renforcer la gestion raisonnée et durable des aquifères transfrontaliers partout dans le Monde. On observe un large consensus pour promouvoir une gestion conjointe des eaux de surface et souterraine sur un même territoire.
- l'amélioration des compétences en matière de gestion intégrée des ressources en eau est essentielle.

Ces recommandations générales des travaux, ont été présentées aux ministres présents, qui ont salué les nombreuses contributions et les efforts réalisés pour la préparation des différents processus.

La déclaration ministérielle du Forum (*), bien que restant très générale, comme pour chaque Forum, encourage les gouvernements à établir ou renforcer les politiques et plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau, y compris les stratégies d'adaptation au changement climatique, en vue d'un accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable, à un assainissement adéquat et équitable, à protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, conformément à l'ODD6.

Elle soutient le renforcement d'arrangements institutionnels (...) avec la participation de toutes les parties prenantes et la prise en

compte des circonstances locales dans le processus d'élaboration des politiques, tout en favorisant les échanges et le partage d'informations et d'expériences entre acteurs publics, privés et de la société civile.

Elle reconnaît que des efforts et des initiatives prises à tous les niveaux devraient promouvoir la participation adéquate et inclusive de toutes les parties prenantes concernées.

Elle recommande de développer et partager les solutions, incluant la gestion intégrée des ressources en eau et l'adaptation à l'impact du changement climatique, et les solutions naturelles pour répondre aux défis les plus urgents en matière d'eau et d'assainissement, par la recherche et l'innovation, l'amélioration de la coopération sur le renforcement des capacités et le transfert de technologie.

Les ministres encouragent la coopération transfrontalière fondée sur des solutions "gagnant-gagnant" pour tous, conformément au droit international applicable, à savoir les instruments bilatéraux, régionaux et internationaux pertinents.

Ils ont noté le rôle essentiel des Nations Unies pour promouvoir la coopération internationale sur l'eau au niveau mondial et que plusieurs des principes des Conventions Internationales sur l'eau pouvaient être utiles à cette fin.

() la déclaration ministérielle ayant été rédigée en anglais, la traduction française ci-dessus n'est qu'indicative.*

A côté des sessions officielles du Forum, plusieurs événements parallèles ont permis la présentation d'un large éventail d'expériences de terrain et des échanges directs entre responsables de terrain, en particulier sur les pavillons de la France, du Maroc et du Sénégal, notamment une session sur les exemples de coopérations fructueuses soutenues par les Agences Françaises de l'Eau sur différents continents.

A l'occasion de la 8^{ème} édition du Forum Mondial de l'Eau, le RIOB, l'OIEau et leurs partenaires ont publié conjointement, avec le soutien de l'Agence Française pour la Biodiversité, deux ouvrages, respectivement :

- **Le manuel sur les systèmes d'information sur l'eau: administration, traitement et exploitation des données relatives à l'eau,**
- **Le manuel de la participation des parties prenantes et de la société civile dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères.**

Ces manuels s'adressent aux décideurs du secteur de l'eau et à ceux qui souhaitent développer leurs capacités de mise en œuvre d'une politique de gestion intégrée des ressources en eau aux niveaux local, national et transfrontalier et accroître la participation des parties prenantes et de la société civile.

Version anglaise sur Internet : www.riob.org/fr/documents/all-handbooks-basins-management

Une traduction française est en cours.

Bien sûr, tous les problèmes ne vont pas être réglés comme par miracle, mais indiscutablement la forte mobilisation des partenaires, en particuliers sud-américains, démontre que les idées progressent et qu'on observe une réelle convergence vers les solutions opérationnelles qui ont fait leur preuve sur le terrain et peuvent être mises en œuvre rapidement.

[Encore faut-il passer sans délais des paroles aux actes !](#)

L'ensemble des communications et des photos des événements, organisés par le RIOB, les AMEC, le RICFME, le SEMIDE, l'OIEau et tous leurs partenaires durant le dernier Forum Mondial de l'Eau de Brasilia du 19 au 22 Mars 2018, peut être consulté et téléchargé sur le site Internet : www.riob.org.

Pour nous contacter : riob@riob.org

Pour plus d'information : www.riob.org, www.worldwaterforum8.org

Contacts :

Jean-François DONZIER - Secrétaire Général - jf.donzier@riob.org

Edouard BOINET - Chargé de mission "Conférences internationales" - e.boinet@inbo-news.org

Christiane RUNEL - Directrice de la Communication - c.runel@riob.org

**RIOB - Secrétariat Technique Permanent
S/C Office International de l'Eau**

21, rue de Madrid
75008 PARIS (FRANCE)
Tel. (33) 1.44.90.88.60 - Fax (33) 1.40.08.01.45

E-mail : secretariat@riob.org

www.riob.org

[Téléchargez les images - 1](#) [Téléchargez les images - 2](#)

Partager ce message :      

Ce message est envoyé à jf.donzier@wanadoo.fr par RIOB

[Mettre à jour votre profil](#) | [Se désabonner](#) | [Engagements de confidentialité](#)

[RIOB - INBO - RIOC](#)